

Département
HAUT-RHIN

Arrondissement
ALTKIRCH

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 13 avril 2026

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

22 AVR. 2026

ALA SOUS-PREFECTURE

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

18

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Étaient présents : 18

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, GEISS Agnès, MEYER Christine, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, FOLTZER-ESTEVEs Anne, BELZUNG Baptiste, MEYER Thibaut, DITNER Kevin, PFLIEGER Jérémy, HEIM Antoine, STEFFEN Philippe, ALVES-MULLER Marina.

Était absent : 1

Excusé : FUTSCH Virginie

Non excusé : /

Procuration : Mme FUTSCH Virginie a donné procuration à Mme SAUNER Monique

Délibération N°2026/21

RENOUVELLEMENT DU COMITE COMMUNAL CONSULTATIF DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (CCCSPV)

Le Maire explique que le CCCSPV est consulté sur toutes les questions d'ordre général relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du CPI. Il est obligatoirement saisi pour avis sur le règlement intérieur du CPI et rend un avis sur l'engagement des sapeurs-pompiers.

Il est composé d'un nombre égal de représentants de la commune et de représentants élus des sapeurs-pompiers volontaires du service local d'incendie et de secours.

Un suppléant est désigné pour chaque représentant.

Le Maire propose de nommer Yves KELLER, Nathalie BUCHER et Thibaut MEYER, en tant que titulaires et Monique SAUNER, Corinne ANSELM et Anne FOLTZER-ESTEVEs comme suppléants.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité absolue (17 voix POUR et 2 voix CONTRE) :

DESIGNE

- **Yves KELLER, Nathalie BUCHER et Thibaut MEYER** en tant que représentants titulaires de la commune au CCCSPV
- **Monique SAUNER, Corinne ANSELM et Anne FOLTZER-ESTEVEs** en tant que représentants suppléants

Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 17 avril 2026
Le Maire, Yves KELLER

